

édito

UN NOUVEAU CENTRE DE QUARTIER
POUR UNE VILLE PLUS DOUCE

Le Bon Lait s'inscrit dans l'objectif du Grand Lyon d'imaginer et de bâtir une ville qui soit à la fois plus compacte et plus douce. Plus compacte en libérant du foncier - 100 ha nouveaux sous ce mandat dont 8 ha sur la ZAC du Bon Lait - pour créer une nouvelle offre d'habitat et de tertiaire. Plus douce avec l'aménagement de 100 ha d'espaces publics et autant d'espaces verts. A cela s'ajoute une recherche de mixité des fonctions et de mixité sociale. La composante développement durable prendra dans le quartier du Bon Lait toute son ampleur. Les nouvelles constructions devront répondre aux exigences de la Haute Qualité Environnementale® et favoriser en particulier les économies d'énergie, selon le référentiel élaboré par le Grand Lyon.

Le Bon Lait s'intègre également dans un projet urbain plus global privilégiant les dessertes en transports en commun, le développement des modes doux, une présence forte du végétal et une implantation tenant compte de la topographie du terrain.

En reconstruisant la ville sur elle-même, nous limitons l'étalement urbain, consommateur d'espaces, d'énergie et de finances publiques. Rendre la ville plus douce, c'est tout l'enjeu du Bon Lait, dont les travaux vont pleinement commencer au printemps.

Gilles BUNA

Vice Président du Grand Lyon
Chargé de l'urbanisme

MISSION GERLAND :

181-203 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
tél : 04 37 65 39 10
fax : 04 37 65 39 15
e-mail : mgerland@glyon.org

SERL :

4, Boulevard Eugène
Deruelle
BP 3099 69398 Lyon
tél : 04 72 61 50 00
fax : 04 72 61 50 89
www.serl.fr

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :
SERL/Grand Lyon / Jean-Philippe MALARTRE

CONCEPTION :
www.extra-communication.com

dossier

LE BON LAIT :
La ville côté jardin

L'omniprésence de la nature et des espaces paysagers sera une des caractéristiques fortes du nouveau centre de quartier du Bon Lait. Plus de 20% des 8 ha de la ZAC* seront réservés aux espaces publics et aux espaces verts. L'aménagement et la nature des nouvelles voies participeront ainsi à la mise en place d'une trame verte qui reliera le Bon Lait à l'ensemble du territoire de Gerland.

Si plusieurs opérations privées sont déjà très avancées ou commencent actuellement, une phase importante de démolition et d'aménagement provisoires des voiries, débute ce printemps.

Les anciens locaux de l'entreprise Aguetant seront prochainement démolis et les futures emprises viaires vont être tracées et remblayées avec des matériaux compacts et homogènes, permettant la circulation des engins et demain l'aménagement final des voies.

LES SOLS FONT
PEAU NEUVE

Préalablement, une phase de dépollution des sols a été réalisée, suite aux sondages et analyses effectués en amont. Cette dépollution menée par la SERL avec l'appui technique des bureaux d'études Séchaud Bossuyt, et Burgeap, concerne surtout les zones qui deviendront publiques. Le passé industriel de ce quartier a invariablement laissé des traces dans les sols et une méthodologie de dépollution spécifique a été mise en place.

UNE LOGIQUE
DE TRAMES VERTES

Le cahier des charges du Bon Lait, conçu par l'atelier François Grether, architecte et urbaniste de Gerland et du Confluent, exigeait une forte présence du végétal au détriment du minéral et une prise en compte permanente du développement durable. Le principe d'une trame verte est développé dans l'opération du Bon Lait sur l'ensemble des voies publiques. [...]

Le projet du Bon Lait se caractérise par une forte présence du végétal et repose sur le principe de trames vertes Nord / Sud et Est / Ouest, qui seront prolongées demain par la future promenade des berges du Rhône ».

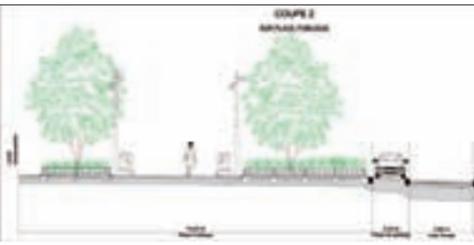
Jean-Pierre Flaconnèche,
Maire du 7ème arrondissement



* ZAC = zone d'aménagement concertée - Procédure administrative permettant de développer un projet d'aménagement



dossier (suite)



[...] Des noues paysagées, fossés de récupération des eaux pluviales, sont prévues le long des voies vertes et en bordure des espaces publics. Ce dispositif tout à fait original en centre ville a été conçu en étroite collaboration avec les services techniques et d'entretien du Grand Lyon.

DE MULTIPLES ESPÈCES D'ARBRES

Les différentes voies vertes et rues ainsi que les espaces publics seront bordés de nombreux arbres en pleine terre. Le schéma dense de plantation traduit l'objectif de rendre le végétal omniprésent sur l'ensemble de la ZAC. Au total, plus de 200 arbres adultes de 10m seront plantés sur le Bon Lait, sans compter les espaces végétalisés et les haies.

Des arbres sur 3 tiges ou en cèpe, ainsi que des grands arbres d'alignement, articuleront ce dispositif composés de différentes espèces : magnolias, saules, érables champêtres, chênes, prunus, évodias, charmes houblons, ormes, aulnes... sans oublier un

savonnier de Chine de 8 mètres qui trônera fièrement sur le jardin des Abruzzes.

ECLAIRAGE PUBLIC : DOUCEUR ET SOBRIÉTÉ

Conçu et mis en place par la société Cobalt, tout l'éclairage du Bon Lait sera spécifique, adoptant un design discret et des teintes douces. Ces sources lumineuses, indirectes, luminescentes, créeront des ambiances cohérentes avec le patrimoine végétal qui sera ainsi mis en valeur. L'objectif est double : créer des ambiances en lien avec les différents aménagements du Bon Lait et intégrer les principes d'une gestion durable.

ESPACES PUBLICS : ENTRE DÉTENTE ET PLAISIR DES YEUX

Différents espaces publics vont voir le jour sur le Bon Lait, permettant à tous les habitants, quel que soit leur âge, de jouir d'une douceur de vivre retrouvée au centre ville. [...]

[...] La place du Traité de Rome (b) avec ses 2250 m² sera un lieu de rencontres et d'animations devant le futur gymnase. Le sol sera composé de pavés en granit et de revêtement stabilisé sur sa partie centrale.

Le jardin des Abruzzes (e), situé au nord est du Bon Lait, comprendra un square clos pour la détente et les jeux d'enfants et une allée piétonne qui reliera l'avenue Jean Jaurès et la place du Traité de Rome, dans un traitement végétal continu. Enfin, l'allée Léopold Sédar Senghor (c), qui prolonge l'allée de Fontenay, amorcée dans le sud de Gerland, sera une voie verte dédiée à la promenade, avec une partie roulante en granit et une partie en revêtement stabilisé. Elle comprendra des espaces de jeux et de sports pour les enfants, un terrain de pétanque, ainsi que 3 jardins de 200 à 600 m² clos, mis à la disposition des écoles et des associations.

L'omniprésence du végétal et des espaces paysagers sera donc l'une des caractéristiques fortes de ce nouveau cœur de quartier. Le concept de développement durable est également une priorité avec laquelle les



Vue de la future place du Traité de Rome.

promoteurs et architectes des différents lots publics ont dû composer : utilisation de matériaux de Haute Qualité Environnementale, gestion de l'énergie et de l'eau, orientation des bâtiments, plantation pleine terre... sous le contrôle étroit de la SERL et de l'Agence Locale de l'Energie.

zoom sur

LE PROJET LE BON LAIT : un nouveau centre de quartier

L'îlot du Bon Lait tire son nom de la célèbre Laiterie dont les plus anciens habitants de Gerland se souviennent. Cette Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), située au cœur du quartier de Gerland, forme un quadrilatère de 8 ha limité par l'avenue Jean Jaurès à l'ouest, les rues Clément Marot au nord, Félix Brun à l'ouest et André Bollier au sud. Le projet « Le Bon Lait » vise à créer un nouveau centre de quartier pour le secteur nord de Gerland. Il proposera un environnement particulièrement agréable afin de promouvoir des conditions d'habitat attractives.

A terme, cette opération ambitieuse prévoit la construction d'environ 120 000 m² SHON* pour des logements, des activités et du commerce.

*surface hors oeuvre nette

EN BREF : 120 000 M² SHON

NATURE	SHON PREVISIONNELLE
Bureaux	33 200 m ² shon
Commerces activités	5 700 m ² shon
Logements	80 900 m ² shon (900 logements)
Equipements	
<ul style="list-style-type: none"> gymnase équipement petite enfance 	1 840 m ² shon 900 m ² shon

- a** **ALLÉE DU BON LAIT**
Cette voie verte est l'amorce d'une future liaison piétonne jusqu'aux berges du Rhône, prévue dans le projet urbain de Lyon-Gerland.
- b** **PLACE DU TRAITÉ DE ROME**
Cette place sera un lieu ombragé de rencontres et de passage devant le futur gymnase.
- c** **ALLÉE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR**
Cette voie verte, dédiée à la promenade, comprendra des jardins cultivés, des espaces de jeux pour les enfants, un terrain de pétanque, etc...
- d** **RUE SIMONE DE BEAUVOIR**
Cette voie structurante offre des stationnements et permet de desservir les différents bâtiments.
- e** **JARDIN DES ABRUZZES**
Cet espace végétalisé comprendra un "square" clos pour la détente et les jeux d'enfants et une allée piétonne entre l'avenue J. Jaurès et la place publique.
- f** **GYMNASE**
Cet équipement est destiné aux activités scolaires et aux associations du quartier.
- g** **ÉQUIPEMENT PETITE ENFANCE**
Ce nouvel équipement municipal est prévu à l'horizon 2010.



zoom sur

5 OCTOBRE 2006 :

Retour vers le futur



le "Solaris"

Le jeudi 5 octobre dernier était en effet une journée importante pour le projet Bon Lait puisqu'elle fut le théâtre de 2 inaugurations successives avenue Jean Jaurès.

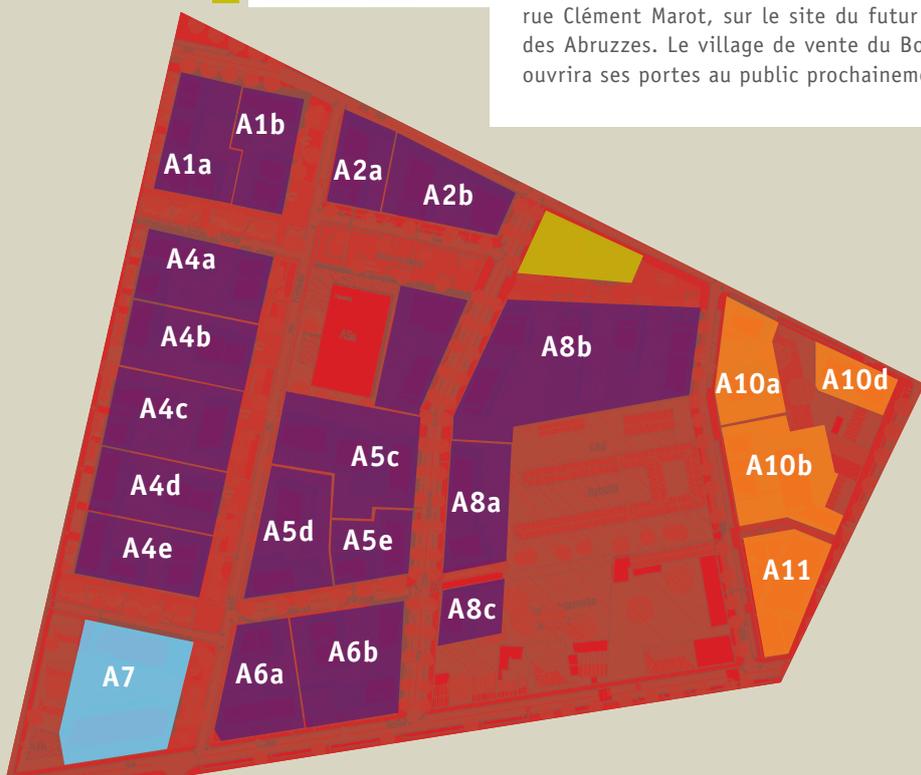
Côté impair, l'ensemble des habitants était convié à découvrir l'exposition consacrée au projet Bon Lait dans les locaux de la mission Gerland (181-203 Avenue Jean Jaurès). Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon, Président du Grand Lyon, Gilles Buna, Vice Président du Grand Lyon - chargé de l'urbanisme, Jean-Pierre Flaconnèche, Maire du 7ème arrondissement, Jean-Luc da Passano, Président de la SERL, ont rappelé la teneur et les enjeux du projet Bon Lait pour le quartier de Gerland et pour l'agglomération Lyonnaise. L'exposition est ouverte au public depuis 6 mois et a permis aux visiteurs de découvrir le projet dans son détail. Elle devrait prochainement être installée à la mairie

du 7ème arrondissement, place Jean Macé. Côté pair, François Bertière, Président-directeur général de Bouygues Immobilier et André Mermier, Directeur général Rhône-Alpes posaient la première pierre de l'immeuble de bureaux SOLARIS, toujours en présence de Gérard Collomb, Gilles Buna, Jean-Pierre Flaconnèche et Jean-Luc da Passano. Ce projet majeur d'immobilier tertiaire sera achevé fin 2007. La conception du projet SOLARIS a été confiée à AABD ARCHITECTES (Bruno Dumetier, Dominique Gauthier et Stéphane Conquet). Il proposera 7130 m² utiles de bureaux sur 8 niveaux, avec des plateaux divisibles de 900 m² chacun.

OUVERTURE DU VILLAGE DE VENTE "LE BON LAIT" :

L'ensemble des promoteurs des différents projets sur la ZAC du Bon Lait sera prochainement regroupé au sein d'un village de vente rue Clément Marot, sur le site du futur jardin des Abruzzes. Le village de vente du Bon Lait ouvrira ses portes au public prochainement.

- PROJETS RÉALISÉS
- PROJETS EN COURS
- PROJETS À VENIR
- VILLAGE DE VENTE



calendrier

DÉBUT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT :

Début 2007

DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION POUR LES PROJETS À VENIR :

Début 2008

EXPOSITION PUBLIQUE :

Mairie du 7^{ème} arrondissement

Place Jean Macé
69007 Lyon
du 20 juin au 11 septembre 2007
8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30

Mission Gerland

181-203 avenue Jean Jaurès
69007 Lyon
8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30

VILLAGE DE VENTE PROMOTEURS :

Rue Clément Marot
ouverture prochaine